

Résultats du Pouls des places d'apprentissage Juin 2021

Other Publication

Author(s):

[Bolli, Thomas](#) ; [Caves, Katherine Marie](#) ; [Pusterla, Filippo](#) ; [Rageth, Ladina](#) ; [Renold, Ursula](#) ; Sritharan, Aranya; Trachsel Díaz-Tejeiro, Sandra

Publication date:

2021-07-01

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000492897>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» Juin 2021

1^{er} juillet 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejeiro, Lena Dändliker, Guillaume Maxence Morlet

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui s'est progressivement assouplie au cours des mois suivants. Après un nombre de cas relativement faible et des mesures limitées en été, la deuxième vague a entraîné en octobre une importante hausse des cas, suivie d'un renforcement des mesures de protection (y compris recommandation concernant le télétravail). D'autres renforcements ont été décidés au cours des mois suivants, les restaurants, bars, lieux culturels, de loisirs et sportifs étant à nouveau contraints de fermer leurs portes. L'enseignement dans les écoles professionnelles s'est poursuivi avec l'application des règles d'hygiène et de comportement, et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier 2021, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, hôtels et offres de services ont été autorisés à rester ouverts.

Ce confinement partiel a été maintenu jusqu'au 28 février et a, depuis, été assoupli progressivement: le 1^{er} mars, tous les magasins ont pu ouvrir leurs portes, le 19 avril, les restaurants et les bars ont été autorisés à servir leurs clients en plein air et les entreprises de loisirs et culturelles ont à nouveau ouvert leurs portes, comme les installations sportives. Enfin, le 31 mai, l'obligation de faire du télétravail a été assouplie, les restaurants ont été autorisés à accueillir des convives à l'intérieur et les grandes manifestations et rassemblements ont à nouveau été autorisés.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **juin 2021**. Trois groupes de jeunes sont pris en considération: les futurs apprentis, les apprentis actuels et ceux qui se trouvent en dernière année d'apprentissage. Les résultats sont comparés avec ceux des sondages effectués à ce jour, en particulier avec ceux du mois précédent (mai 2021) et de l'année précédente (juin 2020). Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

«Pouls des places d'apprentissage» en juin 2021: les grandes lignes

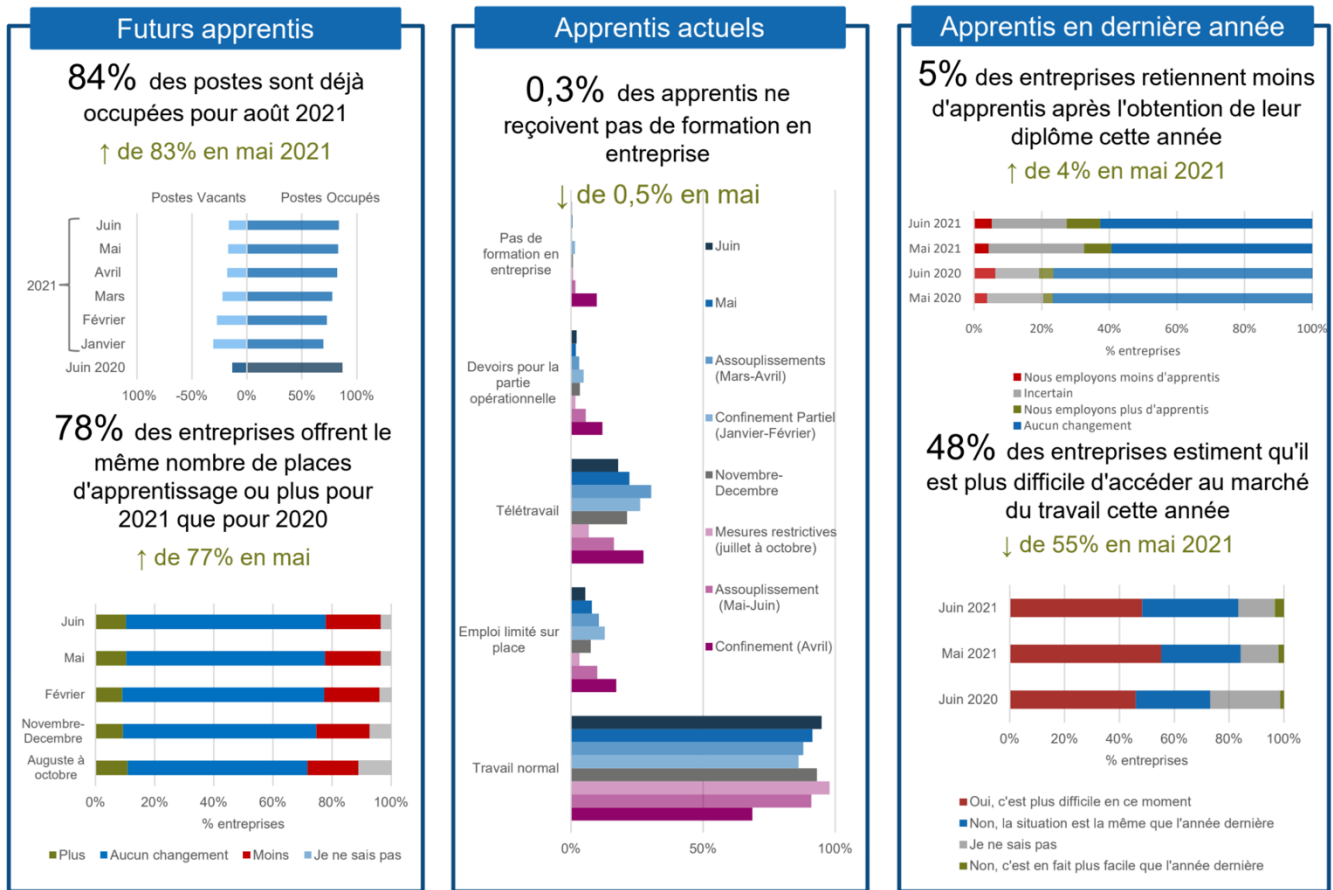


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en juin 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et juin 2021. Le tableau de gauche montre les résultats principaux pour les futurs apprentis 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En juin, 78% (77% en mai) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Les deux parts – c'est-à-dire tant la part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage (10%; autant qu'en mai), que celles qui en proposent autant (68; 67% en mai) – sont pratiquement restées constantes. La part des entreprises proposant moins de places d'apprentissage (19%; autant qu'en mai) et la part de celles qui ne savent pas encore comment elles vont procéder (3%; autant qu'en mai) est aussi restée identique.

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. D'après les entreprises consultées, 84% (83% en mai) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2021 étaient déjà occupées en juin, tandis que 16% (17% en mai) cherchaient encore preneur.¹ La

part des places d'apprentissage occupées a donc continuellement augmenté depuis janvier et se situe désormais à un niveau comparable à celui de l'année précédente. Une grande partie des places encore vacantes au printemps avaient alors pu être occupées, même avec un peu de retard, notamment en raison du confinement arrivé par surprise. En juin 2020, 87% des places d'apprentissage étaient occupées, soit une part plus importante qu'en juin 2021, où elle était de 84%. Il faut néanmoins se rappeler que ces chiffres ne tiennent pas compte des différences du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage.

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à nouveau fortement touchés par les effets de la pandémie en juin 2021. Ainsi, 95% (91% en mai) des apprentis travaillaient dans l'entreprise en respectant les mesures de protection de l'OFSP. 5% (8% en mai) des apprentis étaient présents de manière limitée sur place et seuls 18% (22%

¹ Le Pouls des places d'apprentissage analyse la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées sur le nombre de places d'apprentissage proposées actuellement et ne peut donc pas être comparé directement avec les contrats d'apprentissage conclus, enregistrés

par la Task Force Perspectives Apprentissage (voir <https://task-force2020.ch/fr/monitorage>).

en mai) étaient encore en télétravail, du moins partiellement. 2% (autant qu'en mai) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,3% (0,5% en mai) des jeunes n'ont pas reçu de formation en entreprise.²

La situation professionnelle des apprentis s'est donc à nouveau légèrement améliorée au cours du mois écoulé: tandis que la part des apprentis travaillant normalement a augmenté, celle des apprentis présents de manière limitée sur place ou en télétravail a encore reculé. Les parts des apprentis avec des devoirs à domicile pour la partie pratique de la formation et sans formation en entreprise restent également à un niveau très faible. Les catégories ayant le plus d'apprentis en télétravail – «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» – ont également vu un nombre croissant d'apprentis revenir, du moins temporairement, sur leur lieu de travail. Dans la catégorie «Restauration, hôtellerie», fortement touchée par la pandémie de Covid-19, presque tous les apprentis travaillaient à nouveau normalement en juin.

Apprentis de dernière année (groupe 3)

Habituellement, certains d'entre eux, mais pas tous, peuvent poursuivre leur activité professionnelle dans l'entreprise qui les a formés. 63% (59% en mai) des entreprises ont indiqué en juin que leur pratique de poursuite d'emploi n'allait pas changer cette année par rapport à la période avant la pandémie de Covid-19. 10% (8% en mai) d'entre elles conserveront cependant plus d'apprentis diplômés qu'à l'accoutumée. Aussi, 5% (4% en

mai) des entreprises ne prolongeront pas le contrat de ces jeunes professionnels, tandis que 22% (28% en mai) ne savent pas encore comment elles procéderont à cet égard. En comparant ces valeurs avec celles de l'année précédente, il apparaît qu'en juin 2020, une part plus importante d'entreprises avait décidé de conserver autant d'apprentis (77%), tandis qu'une part plus faible entendait modifier sa pratique de poursuite de l'emploi (6% ont gardé moins d'apprentis; 4% davantage). Néanmoins, la part des entreprises qui ignoraient encore ce qu'elles allaient faire était nettement moindre l'an dernier (13%).

Une autre partie des entreprises s'intéresse aux défis que rencontrent les jeunes professionnels après la fin de leur apprentissage, respectivement au fait de savoir si, cette année, il sera pour eux plus difficile de trouver un emploi une fois leur formation achevée, comparé à la situation d'avant la pandémie. En juin, 48% (55% en mai) des entreprises formatrices étaient d'avis que la recherche d'emploi sera plus difficile cette année, alors que 35% (29% en mai) jugent la situation comparable. Seules 3% (2% en mai) des entreprises prévoient un accès simplifié au marché du travail et 13% (14% en mai) ne savent pas ce qu'il en retournera. En juin 2020, les entreprises jugeaient les défis qui attendent les jeunes professionnels qui entrent sur le marché du travail de manière similaire. Une part moindre des entreprises estimaient la situation comparable avec celle d'avant la pandémie (27%), tandis qu'une part plus importante (25%) n'avait pas d'avis à ce sujet.

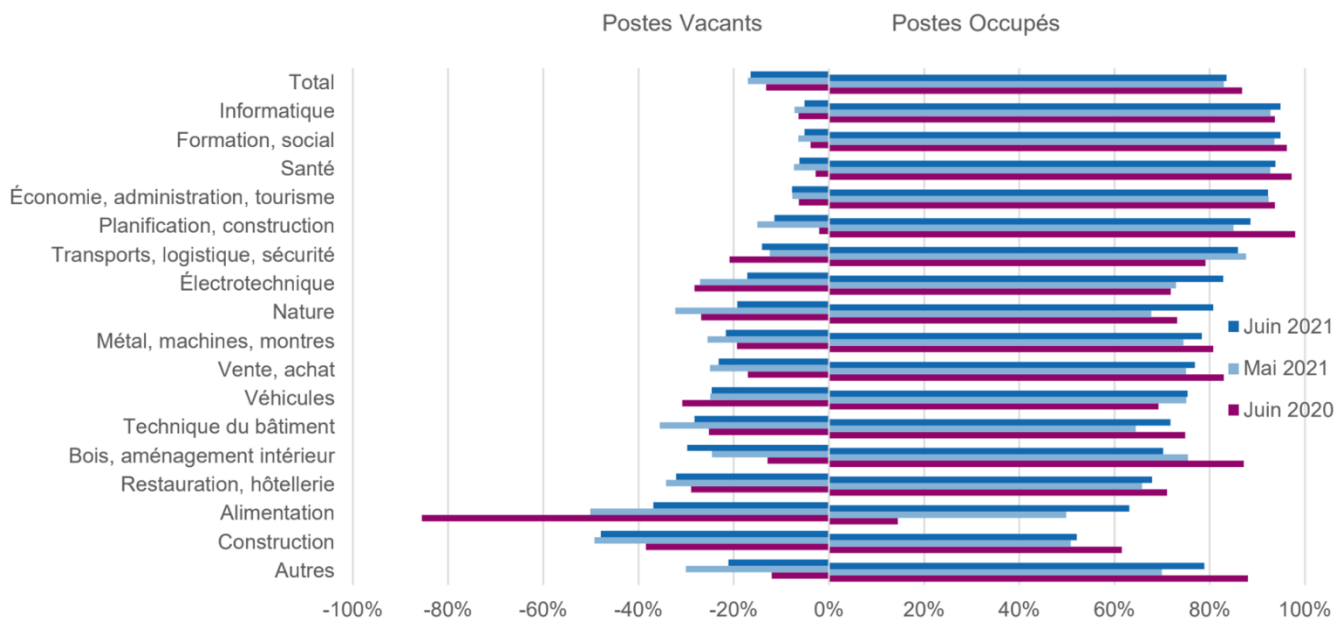


Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles et en comparaison avec le mois et l'année précédents.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de juin 2020, mai 2021 et juin 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

²Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les ap-

prentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation pratique de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En juin, 78% (77% en mai) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année précédente. Cette part est ainsi presque aussi importante que celle du mois précédent, de même que la part des entreprises formatrices qui proposent moins de places d'apprentissage, restée inchangée (19%; autant qu'en mai). Elles sont toujours 3% (autant qu'en mai) à ne pas encore savoir combien de places elles proposeront cet été. Les différences entre les régions linguistiques ont reculé le mois dernier. La part des entreprises qui proposent moins de places d'apprentissage est restée légèrement plus élevée en Suisse latine³ (22%) qu'en Suisse alémanique (18%), tandis qu'au Tessin, il y a relativement moins d'entreprises qu'en Suisse alémanique qui proposent autant de places d'apprentissage que l'année dernière (63% contre 69%).

En juin, 4,0% (5,2 en mai) des entreprises indiquent qu'elles vont proposer des places d'apprentissage supplémentaires pour les jeunes qui ne trouveraient autrement pas de formation en raison du Covid-19 (p. ex. pour cause de fermetures d'entreprises). En moyenne, ces entreprises proposent 1,24 (1,47 en mai) places d'apprentissage supplémentaires pour cette raison.

Selon les entreprises interrogées en juin, 84% (83% en mai) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 sont déjà occupées, tandis que 16% (17% en mai) sont toujours vacantes.

La figure 2 montre que la part des places d'apprentissage vacantes et occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. Comme le mois dernier, la part la plus élevée de places d'apprentissage se trouve dans les catégories «Informatique» (95%), «Formation, social» (95%), «Santé» (94%) et «Economie, administration, tourisme» (92%). Au contraire, dans la construction, seule la moitié des places d'apprentissage n'est pas encore occupée (52%), tandis que les catégories «Alimentation» (63%) et «Restauration, hôtellerie» (68%) ont rattrapé leur retard par rapport au mois d'avant. En comparant les parts des places d'apprentissage occupées en juin 2021 avec celles de l'année précédente, on constate que les catégories professionnelles «Construction», «Bois, aménagement intérieur» et «Planification, construction» présentaient un nombre nettement supérieur de places occupées en juin 2020 qu'en juin 2021.

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 95% (91% en mai), les apprentis travaillaient dans la plupart des catégories professionnelles de façon normale en juin (avec mesures de protection de l'OFSP). En outre, 5% (8% en mai) d'entre eux avaient un accès limité à leur poste de travail. 18% (22% en mai) des apprentis étaient du moins partiellement en télétravail, tandis que cette part était toujours relativement élevée dans les catégories «Informatique» (55%), «Economie, administration, tourisme» (28%) et «Planification, construction» (19%) – même si le recul est général.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Télétravail	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
Total	95%	5%	18%	2%	0.3%
Construction	99%	0%	2%	1%	1%
Formation, social	100%	1%	2%	0%	1%
Électrotechnique	99%	3%	5%	1%	0%
Véhicules	100%	3%	1%	3%	3%
Restauration, hôtellerie	97%	3%	0%	1%	2%
Technique du bâtiment	99%	1%	3%	1%	1%
Santé	100%	0%	0%	1%	0%
Bois, aménagement intérieur	100%	0%	0%	0%	0%
Informatique	70%	19%	55%	3%	0%
Métal, machines, montres	100%	1%	0%	0%	0%
Nature	100%	0%	0%	0%	0%
Planification, construction	97%	3%	19%	1%	0%
Vente, achat	97%	3%	7%	1%	1%
Transports, logistique, sécurité	100%	1%	0%	0%	3%
Économie, administration, tourisme	92%	7%	28%	2%	0%
Autres	88%	4%	11%	7%	7%

Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de juin 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

³ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

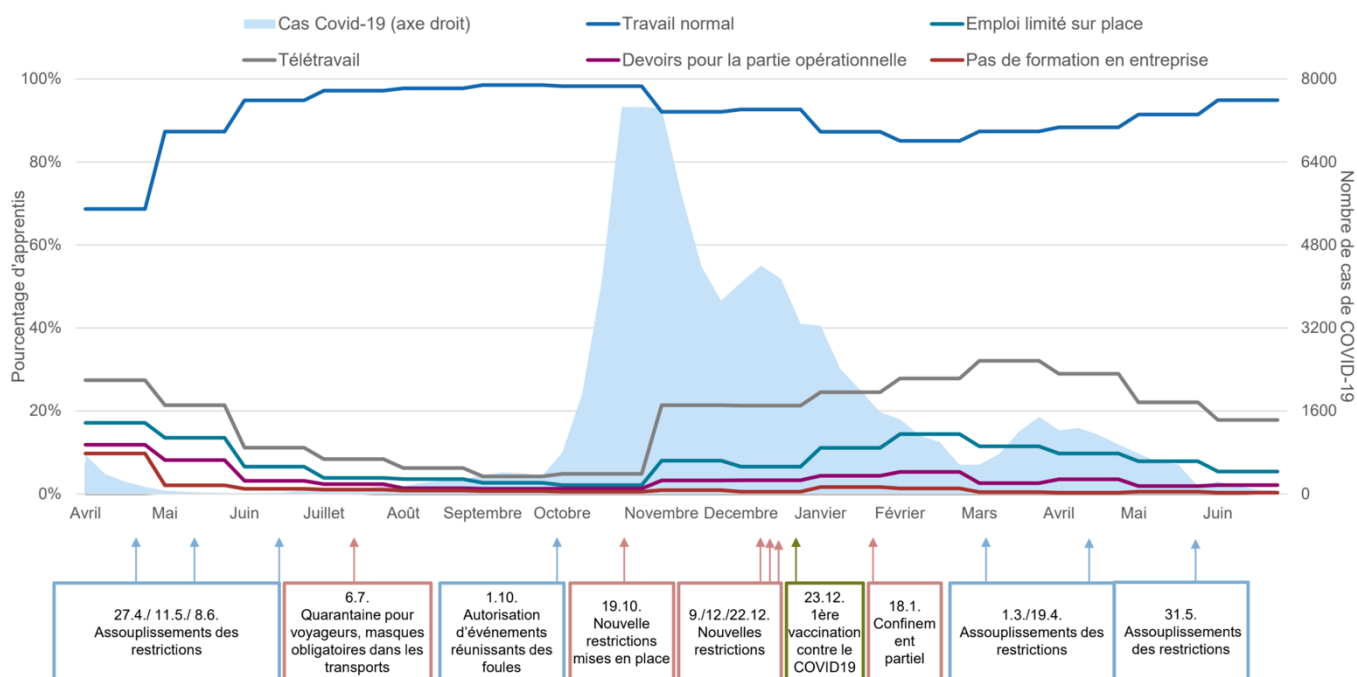


Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 à juin 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à juin 2021.

La part des apprentis ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise était de 2% en juin (autant qu'en mai) et celle des apprentis sans formation en entreprise de 0,3% (0,5% en mai). La part la plus élevée d'apprentis sans formation en entreprise se trouve toujours dans la catégorie «Restauration, hôtellerie» (2%), mais aussi dans les catégories «Véhicules» (3%) et «Transports, logistique, sécurité» (3%).

On dénote des différences entre les régions linguistiques en mai avant tout au niveau de la part des apprentis en télétravail (15% en Suisse latine, contre 23% en Suisse alémanique), cette différence ayant pris une proportion négligeable en juin (18% contre 19%). En Suisse latine, la part des apprentis en télétravail a même augmenté.

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. Grâce aux assouplissements progressifs du confinement partiel ces derniers mois, la situation des apprentis s'est à nouveau améliorée. En juin, ils étaient à nouveau plus nombreux à travailler normalement sur leur lieu de travail, alors qu'un nombre réduit d'apprentis étaient présents de manière limitée dans l'entreprise ou en télétravail.

La part des entreprises jugeant que tous les apprentis sont touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19 a de nouveau légèrement augmenté par rapport au mois précédent (48%; 46% en mai). Les apprentis les plus faibles restent

le groupe considéré comme le plus touché par les conséquences de la pandémie (28%; 31% en mai), même si cette part est un peu en diminution. La part des entreprises qui estiment que les apprentis les plus touchés sont ceux de dernière année (20%; 19% en mai), les apprentis en première année (16%; autant qu'en mai) et ceux en plein dans leur apprentissage (6%; 7% en mai) n'a pas beaucoup évolué.

Mesures de quarantaine

Les règles de quarantaine en vigueur pour éviter des infections de Covid-19 provoquent en partie des interruptions temporaires de la formation professionnelle de base des apprentis. Le nombre d'entreprises et d'apprentis concernés a cependant encore diminué en juin. 8% (15% en mai) des entreprises ont indiqué qu'au cours des quatre semaines couvertes par le sondage (c'est-à-dire de mi/fin mai à mi/fin juin), elles avaient des apprentis en quarantaine. Du côté des formateurs, la part était de 2% (5% en mai), contre 17% (28% en mai) du côté des autres collaborateurs. Dans ces entreprises, 2% (3% en mai) des apprentis, 1% (autant qu'en mai⁴) des formateurs et 2% (3% en mai) des autres collaborateurs étaient en quarantaine.

Les apprentis en quarantaine ont pu suivre leur formation à 46% (53% en mai) en télétravail, 23% (autant qu'en mai) ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et 42% (39% en avril) n'ont bénéficié d'aucune formation en entreprise.

⁴ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes fiches

d'information sont possibles.

Effets sur les coûts et la productivité

Les entreprises sondées estiment que leurs *coûts de formation* ont plutôt augmenté en raison des changements entraînés par les confinements pour cause de pandémie (0,17 sur une échelle de -2 «coûts nettement inférieurs» à 2 «coûts nettement supérieurs»; 0,20 en avril⁵). La barre gauche du diagramme de la figure 5 montre que les entreprises formatrices sont 43% (36% en avril) à attribuer ce changement aux mesures de protection, 15% (autant qu'en avril) aux mesures de quarantaine, 21% (25% en avril) à l'encadrement plus compliqué des apprentis et 14% (autant qu'en avril) à l'infrastructure (p. ex. pour le télétravail) et 7% (10% en avril) à d'autres causes.

Les entreprises sont d'avis que la *productivité* des apprentis a quelque peu diminué depuis le début de la pandémie (valeur de -0,27 sur une échelle de -2 «productivité nettement plus faible» à 2 «productivité nettement plus élevée»; contre -0,33 en avril). La barre de droite dans le diagramme de la figure 5 montre que les entreprises formatrices interrogées sont 35% (37% en avril) à attribuer ce changement au fait que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre en télétravail, 19% (17% en avril) au fait que ces contenus ont été transmis avec du retard, voire pas du tout et 34% (33% en avril) à l'incertitude ou à la démotivation des apprentis, 13% (autant qu'en avril) à d'autres causes.

Les estimations des entreprises en matière de coûts de formation et de productivité n'ont ainsi pratiquement pas changé par rapport au mois d'avril. Les effets se sont néanmoins affaiblis et un déplacement des coûts a été provoqué par l'obligation du télétravail.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 6 montre si les entreprises pensent que les apprentis sont en mesure de rattraper la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19 durant le reste de leur apprentissage

et compare ces résultats avec l'évolution des cas de contamination et les mesures de lutte. En juin aussi, les entreprises étaient d'avis que les apprentis ne parviendraient plus à rattraper complètement la matière manquée dans la *formation pratique en entreprise* (4,09 sur une échelle de 5, pour «peut certainement être rattrapé»; 4,08 en mai), dans les *cours interentreprises* (4,05; 4,08 en mai), et dans la *formation théorique* (3,87; 3,78 en mai). Le mois dernier, les entreprises ont à nouveau repris confiance quant au fait que les apprentis allaient pouvoir rattraper la théorie manquée, en accord avec l'évolution positive des cas de contamination et les assouplissements des mesures de protection. Leur avis concernant le rattrapage de la matière manquée reste cependant comparable à la situation il y a une année. Une autre raison de leur optimisme est probablement aussi qu'elles ne se concentrent plus sur les apprentis qui terminent leur formation, mais sur ceux qui sont en cours de formation et qui seront au plus tôt diplômés en été 2022.

Apprentis en dernière année

Les apprentis de dernière année terminent leur formation cet été et ont déjà effectué leur procédure de qualification (examens finaux). Cette année, ces examens se sont déroulés normalement pour l'essentiel, alors qu'une année plus tôt, la qualification pratique avait en partie été adaptée pour 41% des apprentis des entreprises interrogées. En juin, les entreprises formatrices étaient d'avis que cette année, tous les apprentis n'avaient pas forcément de chances égales (3,92 sur une échelle de 1 «définitivement pas» à 5 «définitivement oui»; 4,13 en mai) comparativement à la situation avant la pandémie de Covid-19 (4,29). L'égalité des chances n'était ainsi pas aussi marquée que ce que les entreprises formatrices avaient prévu en mai.

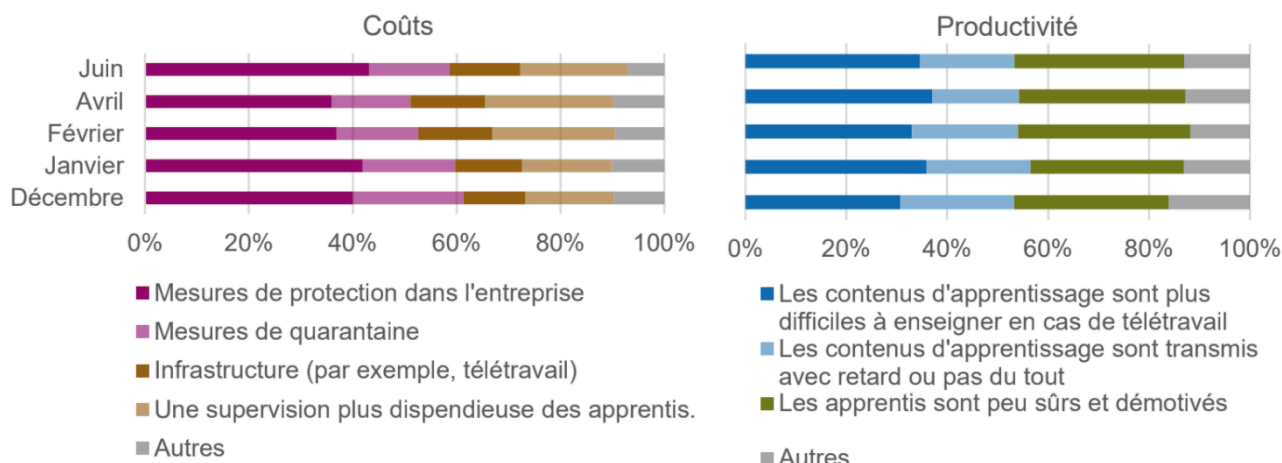


Figure 5: raisons de l'augmentation des coûts de la formation et de la baisse de la productivité des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 ainsi que de janvier, février, avril et juin 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les coûts de formation et la productivité, la part des raisons de modifications dues au Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

⁵ Cette question n'est posée que depuis le mois de septembre 2020, mais

un mois sur deux seulement, raison pour laquelle il n'existe pas de valeurs comparables pour mai 2021 et l'année précédente.

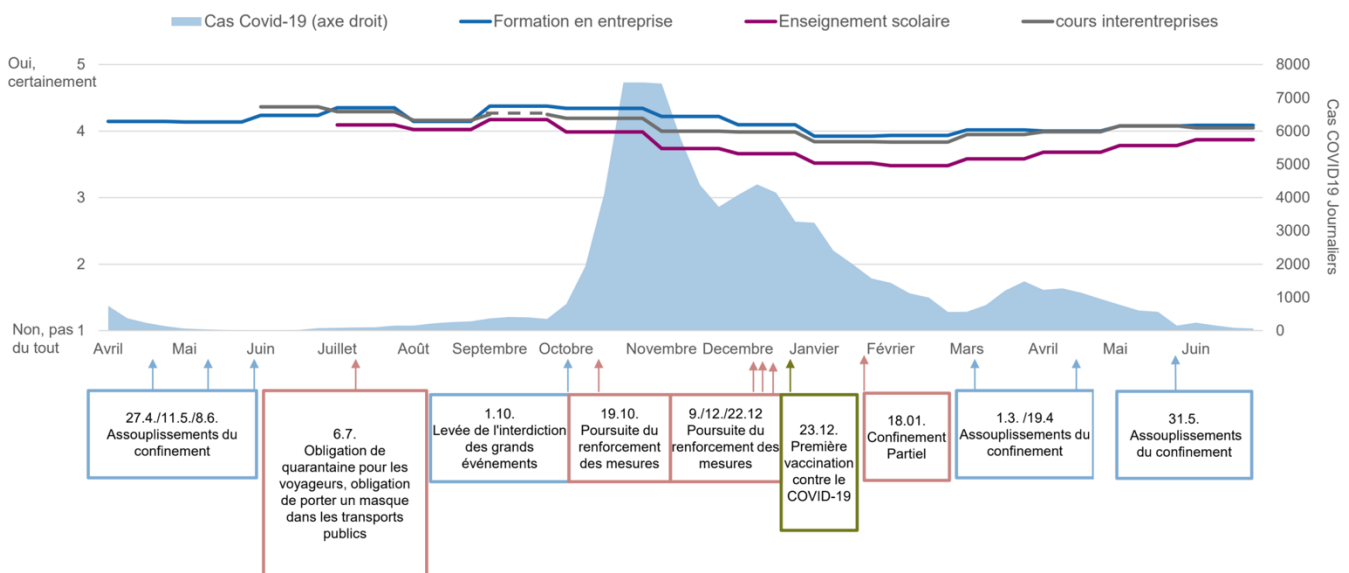


Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 à juin 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à juin 2021.

La figure 7 montre que les entreprises interrogées pensent que le Covid-19 n'aura qu'une influence modérée sur les notes finales des procédures de qualification théoriques et pratiques en 2021 (2,8 pour les examens théoriques (2,6 en mai) et 2,4 pour les examens pratiques (2,2 en mai), 1 signifiant «pas la moindre influence» et 5 «très grande influence»). Elles jugent l'influence de la pandémie sur les notes de fin d'apprentissage moindre qu'il y a encore une année (3,2 pour l'examen théorique et 2,7 pour l'examen pratique en juin 2020).

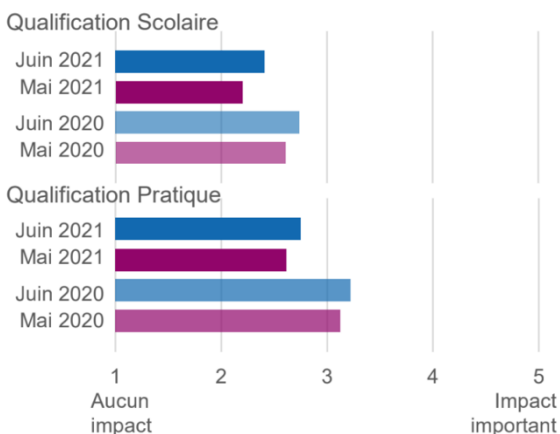


Figure 7: influence du Covid-19 sur les notes finales des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de mai et juin 2020 ainsi que de mai et juin 2021. Le graphique présente les valeurs pour une entreprise moyenne.

63% (59% en mai) des entreprises sondées ont indiqué, en juin,

qu'elles allaient conserver cette année autant d'apprentis après leur formation qu'avant la crise sanitaire. 10% (8% en mai) des entreprises vont continuer d'occuper davantage de jeunes professionnels, tandis que 5% (4% en mai) en garderont moins. En juin 2020 (55% en mai), une part nettement plus importante d'entreprises (77%) indique ne pas vouloir modifier leur pratique en la matière.

En outre, 48% (55% en mai) des entreprises formatrices sont d'avis que la recherche d'emploi sera plus difficile cette année, alors que 35% (29% en mai) jugent la situation comparable. 13% (14% en mai) n'ont pas d'avis et 3% (2% en mai) prévoient un accès facilité au marché du travail. Les estimations relatives aux défis qui attendent les jeunes sur le marché du travail sont similaires à celles de juin 2020, bien qu'alors, l'incertitude était plus marquée (25%).

Pour faciliter l'accès au marché du travail, 58%⁶ (autant qu'en juin 2020) des apprentis sont aidés par les entreprises formatrices interrogées. Pour 62% (61% en juin 2020) des apprentis, il s'agit d'aide en matière de candidatures et, pour 46% (44% en juin 2020) de conseils sur les possibilités de formation et de perfectionnement. 53% (51% en juin 2020) des apprentis profitent d'une solution transitoire de 3 à 12 mois au sein de l'entreprise, 30% (20% en juin 2020) d'une offre d'emploi dans l'entreprise qui les a formés ou sur le marché interne du travail, 21% (25% en juin 2020) d'une offre d'emploi au sein du secteur et 2% (1% en juin 2020) d'une offre d'emploi à l'étranger (dans une entreprise partenaire).

avec le mois précédent.

⁶ Cette question a de nouveau été posée pour la première fois en mai 2021, raison pour laquelle il n'existe pas de valeur de comparaison

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

En juin aussi, les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les changements par rapport aux mois précédents sont faibles. La figure 8 montre que 94% (autant qu'en mai) des entreprises travaillent en appliquant les mesures de protection définies par l'OFSP. La part des entreprises avec du personnel au chômage partiel (10%; 12% en mai), avec du personnel,

apprentis compris, au chômage partiel (4%; 5% en mai) et avec des mesures de protection concernant en particulier les apprentis (11%; 12% en mai) est restée stable. La part des entreprises ayant subi des fermetures temporaires ou qui risquent d'abandonner leur activité reste par ailleurs à un faible niveau. La situation des entreprises formatrices s'est donc nettement améliorée par rapport à l'année précédente, même si on ne dénote pas de grands changements dans la manière dont elles sont touchées au cours des derniers mois.

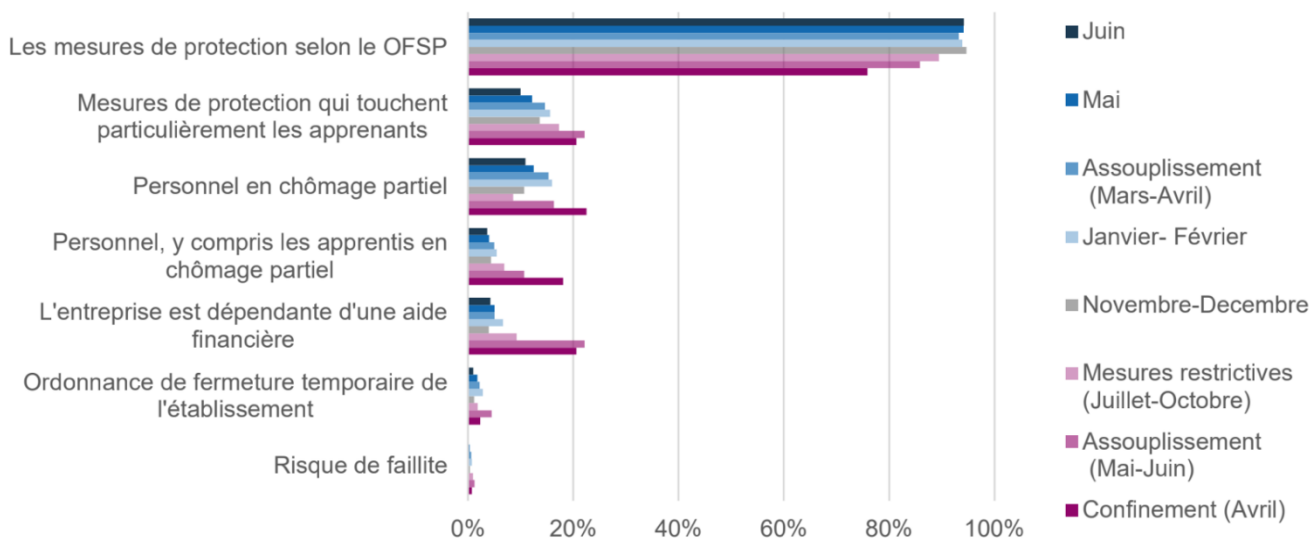


Figure 8: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 à juin 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Données et représentativité

1888 entreprises formatrices (2615 en mai) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» en juin 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme dans l'ensemble 44 660 entreprises de formation ont été contactées pour le sondage, le taux de retour est de 4,23% (5,86% en mai). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à ces entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises interrogées proposent, ensemble 14 193 places d'apprentissage (23 701⁷ en mai) dans les différentes catégories professionnelles. Elles couvrent en outre 2,05% (2,86% en

mai) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture est meilleure en Suisse alémanique (2,55%, 3,56% en mai) qu'en Suisse latine (0,61%; 0,67%⁸ en mai). De grandes différences apparaissent aussi entre les catégories professionnelles: les catégories «Informatique» (5,29%), «Planification, construction» (4,76%), «Métal, machines, montres» (4,17%) et «Electrotechnique» (4,16%) sont les mieux représentées, tandis que les catégories «Véhicules» (1,55%), «Vente, achat» (1,53%) et «Nature» (1,48%) sont plutôt sous-représentées. Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME.

Le procédé de pondération utilisé⁹ corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

⁷ Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

⁸ Dans la fiche de mai, les chiffres utilisés pour illustrer la représentativité

étaient incorrects et ont été corrigés.

⁹ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSVM)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch → www.lehrstellenpuls.ch →